

Taxi-bus et co-voiturage:

Ça s'en vient à Prévost

Le groupe de travail sur le transport collectif, mis sur pied par le Conseil municipal de Prévost et présidé par le conseiller municipal Jean-Pierre Joubert a entrepris ses travaux depuis un mois en déterminant de façon préliminaire deux axes possibles de développement.

Le Comité, formé par Yvon Turcot (Taxi 2000), Jean-Pierre Lacasse (Taxi Prévost), Sylvain Paradis et Jean-Pierre Joubert (conseillers municipaux) et Gilles Pilon (Comité de la gare), entend donner suite à un projet préparé et présenté par M. Jean-Pierre Lacasse, de Taxi-Prévost, il y a six ans afin de mettre sur pied un service de taxi-bus reliant Prévost à Saint-Jérôme plusieurs fois par jour.

Le projet comprendra plusieurs dizaines d'arrêts possibles sur le territoire de Prévost et les départs vers Saint-Jérôme pourraient éventuellement se faire à toutes les heures.

Le groupe de travail mène une enquête «origine-destination»

qui permettra de déterminer les besoins. (À ce sujet nous demandons aux personnes intéressées par le projet de bien vouloir remplir le questionnaire que vous trouverez sur cette page.)

Le projet vise particulièrement la clientèle étudiante qui doit se rendre au Cegep, les personnes âgées et les personnes appauvries qui ne possèdent pas d'automobile.

Co-voiturage

Le groupe de travail entend aussi mettre sur pied un Centre de coordination du co-voiturage qui permettra aux Prévostois qui se déplacent sur de plus longues distances de se rencontrer et de se coordonner.

Ce service qui opérera à partir de la gare de Prévost permettra d'établir les contacts entre les personnes voyageant avec leur véhicule et celles ayant besoin d'un transport.

L'objectif visé est d'organiser du co-voiturage vers des destinations tel Laval, Montréal, vers le train de banlieue à Blainville ou ailleurs au Québec.

Ce service deviendra alors la contribution de la communauté prévostoise à la solution des problèmes de transport dans la région de Montréal.

Le groupe de travail souhaite s'adjoindre toutes les personnes intéressées à travailler à la réalisation de ces projets de transport collectif. **Toutes les personnes intéressées à s'impliquer dans le projet sont priées de communiquer avec M. Jean-Pierre Joubert ou M. Sylvain Paradis à la mairie de Prévost au 224-2981.**

Don de 1 000 \$ à la Maison d'accueil de Prévost



(Photo - L'œil de Prévost)

Récemment, les Entreprises Promet représentées par M. Gérard Crépeau ont convenu de faire don d'une somme de 500\$ à la Maison d'accueil de Prévost à la condition que la collectivité de Prévost en fasse autant. Trois citoyens, membres du Parti Prévostois, ont relevé le défi en faveur de la Maison d'accueil de Prévost, qui célèbre cette année son 25^e anniversaire.

De gauche à droite sur la photo prise à l'hôtel de ville à l'occasion de la remise du don de 1 000 \$, M. Jean-Claude Côté, chef du Parti Prévostois, M. Gérard Crépeau, représentant des Entreprises Promet, Mme Denise Pinard, directrice de la Maison d'accueil et M. Claude Charbonneau, maire de Prévost.

Questionnaire

1. Si le transport collectif était implanté à Prévost et assurait un service régulier entre diverses destinations, combien de personnes chez vous utiliseraient éventuellement ce service?

2. Veuillez indiquer le secteur qui se trouve le plus près de chez vous:

- | | |
|---|--|
| Lac Renaud <input type="checkbox"/> | Terrasse des pins <input type="checkbox"/> |
| Lac Écho <input type="checkbox"/> | Place Lesage <input type="checkbox"/> |
| Rue Joseph <input type="checkbox"/> | Église St-François-Xavier <input type="checkbox"/> |
| Bureau de poste <input type="checkbox"/> | Domaine des patriarches <input type="checkbox"/> |
| Résidence Marchand <input type="checkbox"/> | Rue Lionel <input type="checkbox"/> |
| La Maison d'accueil de Prévost <input type="checkbox"/> | Domaine Laurentien <input type="checkbox"/> |
| Montée Sainte Thérèse <input type="checkbox"/> | Place Bon air <input type="checkbox"/> |

3. Si votre trajet était entre deux endroits situés dans Prévost, donnez le nom des secteurs énumérés au point 2 qui sont les plus rapprochés des points de départ et d'arrivée qui vous conviendraient :

Point de départ: _____ Point de destination: _____

4. Si votre lieu de destination était à Saint-Jérôme, vous iriez:

- | | |
|---|--|
| Au centre ville <input type="checkbox"/> | Au Cegep <input type="checkbox"/> |
| Au Carrefour du Nord <input type="checkbox"/> | Dans le parc industriel <input type="checkbox"/> |
| Autre choix (spécifiez) _____ | |

5. Donnez l'heure à laquelle:

Vous voulez arriver à destination: _____

Vous voulez quitter cet endroit pour revenir au point de départ : _____

6. À quelle fréquence utiliseriez-vous le service de transport collectif ?

- | | |
|--|--|
| 5 jours par semaine <input type="checkbox"/> | 2 à 4 jours par semaine <input type="checkbox"/> |
| Un jour par semaine <input type="checkbox"/> | À l'occasion <input type="checkbox"/> |

7. Quels jours de la semaine:

- | | | | | |
|---------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| Lundi <input type="checkbox"/> | Mardi <input type="checkbox"/> | Mercredi <input type="checkbox"/> | Jeudi <input type="checkbox"/> | Vendredi <input type="checkbox"/> |
| Samedi <input type="checkbox"/> | Dimanche <input type="checkbox"/> | | | |

8. À quel moment de la journée:

- | | |
|----------------------------------|----------------------------------|
| Le jour <input type="checkbox"/> | Le soir <input type="checkbox"/> |
|----------------------------------|----------------------------------|

9. Durant quelle période de l'année utiliseriez-vous ce service ?

- | | |
|---|---------------------------------------|
| Durant toute l'année <input type="checkbox"/> | Durant l'été <input type="checkbox"/> |
| Durant la période scolaire <input type="checkbox"/> | |

10. Identification (facultatif)

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Veuillez faire parvenir ce questionnaire à :

**Groupe de travail sur le transport collectif à Prévost
1272, rue de la Traverse
Prévost, J0R 1T0**

Information aux citoyens

Votre service de police

UNE ADRESSE VISIBLE

On se prépare pour l'hiver. Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler l'importance d'avoir une adresse visible et ce, du chemin public.

Nous avons un règlement municipal (R910.97) qui prévoit que tout bâtiment principal doit être identifié par un numéro civique conforme. Les numéros civiques doivent être installés de façon à être lus clairement de la rue, de la

route ou du chemin. Malheureusement, il nous arrive fréquemment d'être appelés pour une urgence et d'avoir de la difficulté à trouver l'adresse.

C'est pourquoi nous comptons sur votre collaboration pour que votre adresse soit bien visible.

Ayez toujours à l'esprit qu'une adresse visible est une réponse rapide des policiers et que cela pourrait un jour ou l'autre vous sauver la vie.

Merci de votre collaboration!

